

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DE TIR  
DU VAL D'OISE  
Tir aux Armes Réglementaires 2025

-----

Les épreuves du Championnat Départemental de Tir des  
disciplines TAR seront tirées les

**vendredi 11 et samedi 12 avril 2025 au stand de tir de**

**Versailles**

### Inscriptions

Le formulaire d'inscription est disponible sur le lien internet <http://inscription.cdtir95.fr>. (suivre les instructions en ligne).

Les inscriptions en lignes seront possibles du **10 mars au 8 avril 2025**.

Pour s'inscrire dans la discipline **821** (Vitesse carabine 22LR semi-automatique), merci d'envoyer un mail à [tar.cdtir78@gmail.com](mailto:tar.cdtir78@gmail.com) en précisant nom, prénom, n° licence FFTir et numéro de club.

L'épreuve **pistolet & revolver** dispose de 2 classements : **armes authentiques 832** et **armes récentes 830**.  
**Le tireur peut choisir de participer aux 2 classements, 830 et 832, au niveau du championnat départemental.**

En cas de problème d'inscription, vous pouvez joindre le comité départemental d'organisation du championnat par mail à l'adresse [tar.cdtir78@gmail.com](mailto:tar.cdtir78@gmail.com).

Les engagements sont nominatifs et les tireurs doivent choisir leur série pour chaque discipline tirée.

Les tireurs non inscrits dans les délais ne seront admis au pas de tir que selon les places disponibles.

## Règlement des engagements

Le paiement des engagements s'effectuera de la façon suivante :

- pour le département 78 le C.D.T.Y. enverra, comme pour les autres championnats, une facture à chaque club,
- Pour les tireurs hors département, et avant le début de la compétition, le règlement de vos engagements doit impérativement être adressé au trésorier du C.D.T.Y. par vous-même ou par votre club (indiquer nom, prénom, n° de licence FFTir et disciplines) :

*Mr Philippe AMANDJULES, Trésorier CDTY,  
9, rue du Trésor - 75004 PARIS*

**PRIX: 16 € par engagement**

## Informations complémentaires

Le championnat est ouvert à tous les tireurs titulaires d'une licence FFTir 2024 /2025.

Les règles TAR seront appliquées. (voir le règlement de l'Organisation du Tir Sportif d'été 2024 /2025).

Les tireurs sont priés de se présenter au minimum **30 minutes avant le début** de leur série pour le contrôle des armes et des licences.

Les séries pourront être modifiées en fonction du nombre de participants.

La participation au championnat départemental est qualificative pour participer au Championnat Régional.

**Attention, pour les disciplines 830, 831, 832, la ligue IDF pourra appliquer des quotas de qualification.**

Les équipes de 3 tireurs devront être déclarées avant le début des matchs au moyen de la "Fiche d'inscription équipe" à envoyer à [tar.cdtir78@gmail.com](mailto:tar.cdtir78@gmail.com) ou au plus tard présenter cette fiche sur place.

Emma PELISSIER  
Responsable compétitions

# COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE TIR DU VAL D'OISE

## Plan de Tir Championnat Départemental TAR 2025 au TNV

### Vendredi 11 avril 2025

200m			50m			25m			50 cibles basculantes
810-811-812	09h	Série1				830-2	09h00	Serie41	821 Envoyer un email à <a href="mailto:tar.cdtir78@gmail.com">tar.cdtir78@gmail.com</a>
815 et 816	10h	Serie2				831	09h45	Serie42	
810-811-812	11h	Serie3				830-2	10h30	Serie43	
810-811-812	14h	Serie4	820-822-3	14h	Serie23	831	11h15	Serie44	
815 et 816	15h	Serie5	820-822-3	15h	Serie24	830-2	14h00	Serie45	
810-811-812	16h	Serie6	820-822-3	16h	Serie25	831	14h45	Serie46	
						830-2	15h30	Serie47	
						831	16h15	Serie48	

### Samedi 12 avril 2025

200m			50m			25m			50 cibles basculantes
810-811-812	09h	Série7				830-2	09h00	Serie49	821 Envoyer un email à <a href="mailto:tar.cdtir78@gmail.com">tar.cdtir78@gmail.com</a>
810-811-812	10h	Serie8				831	09h45	Serie50	
815 et 816	11h	Serie9				830-2	10h30	Serie51	
810-811-812	14h	Serie10	820-822-3	09h	Serie26	831	11h15	Serie52	
810-811-812	15h	Serie11	820-822-3	10h	Serie27	830-2	14h00	Serie53	
815 et 816	16h	Serie12	820-822-3	11h	Serie28	831	14h45	Serie54	
						830-2	15h30	Serie55	
						831	16h15	Serie56	

200m		50m	50 cibles basculantes	25m	
<b>810</b>	Fusil à répétition manuelle	<b>820</b>	Carabine 22LR	<b>830</b>	Pistolet revolver - armes récentes
<b>811 812</b>	Fusil Armes modifiées gros (811) et petit (812) calibre		Carabine d'initiation militaire 22LR	<b>832</b>	Pistolet revolver – armes authentiques
<b>815</b>	Fusil semi-automatique gros calibre	<b>822</b>	Carabine d'initiation militaire 22LR - position assis	<b>821</b>	Vitesse carabine 22LR semi-automatique
<b>816</b>	Fusil semi-automatique petit calibre	<b>823</b>	Carabine militaire match 22LR	<b>831</b>	Vitesse militaire

LIEU DIT LES FONDS CHANGY 95700 ROISSY EN FRANCE

Association Régie par la Loi de 1901 . Déclarée le 25 août 1969 . J O n°220 du 19.09.1969

Agréée Ministère Jeunesse et Sports, sous le numéro 12325

Site internet <http://www.cdtir95.fr>